

Paris
11 et 12 décembre 2008

Stage n°0848

La santé sous le regard de la justice

Les responsabilités des professionnels de la prévention

Médecins du travail,
IPRP, directeurs
de services, État

**Ouverture
par Marie-Odile
Bertella-Geffroy**

Actualité du stage

Le thème du séminaire 2008 a été choisi à l'unanimité par les participants au séminaire de l'an passé, en raison de l'importance que les questions de responsabilité avaient eu lors des débats sur les projets de réforme des services de santé au travail. C'est un sujet particulièrement d'actualité en raison, d'une part, de la mise en examen d'un médecin du travail et, d'autre part, de l'accroissement constant des exigences de santé au travail. Cependant, les professionnels de la prévention en santé au travail que sont les médecins du travail, les IPRP, les directeurs de services, ont du mal à apprécier l'état du risque. Il en est de même pour les agents de l'État que sont les médecins inspecteurs et les directeurs régionaux du travail, dont la responsabilité ne saurait être écartée. Ce stage sera ouvert par madame Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction au pôle Santé du tribunal de grande instance de Paris, qui est en charge du plus grand nombre des dossiers actuels concernant la santé (cf. *Préventique Sécurité* n° 99).

Importance de la fonction veille juridique

Souvent négligée, elle est le parent pauvre des pratiques. Elle est cependant la condition de l'anticipation nécessaire à de bonnes pratiques. Elle participe également de la démarche de formation, clé de la compétence professionnelle.

Ce séminaire de deux jours doit permettre aux professionnels de la santé au travail d'avoir une bonne connaissance des données et enjeux auxquels ils sont confrontés. Le programme de ce stage s'efforce de présenter un état complet de la question. Il doit permettre aux participants de repartir avec les informations les plus complètes sur les sujets qui les inquiètent et les interrogent. Dans le souci de satisfaire pleinement à tous leurs besoins, nous les invitons à nous faire part, dès leur inscription, des questions qui les préoccupent.

Direction du stage

Hubert Seillan, directeur général
du Groupe Préventique,
professeur de droit du danger

Intervenants

Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction, coordinatrice du pôle Santé de Paris
Pascal Brocheton, juriste, directeur de l'Afometra, Cisme
Jean-François Caillard, professeur de médecine du travail
Jean-Denis Combrexelle, conseiller d'État, directeur général du travail
Gabriel Paillereau, délégué général du CISME
Les représentants des partenaires sociaux (MEDEF et organisations syndicales)

La santé sous le regard de la justice

Les responsabilités des professionnels
de la prévention Médecins du travail, IPRP, directeurs de services, État

11 décembre

Conférence d'ouverture :

Les données du risque judiciaire

*Nouveaux risques et nouvelles
exigences légales et sociales*

Les grandes affaires civiles et pénales

*Les principes applicables à la mise en
cause judiciaire des professionnels*

Hubert Seillan

L'analyse d'un magistrat spécialisé

Marie-Odile Bertella-Geffroy,
juge d'instruction, coordinatrice
du pôle Santé de Paris

Le partage des responsabilités entre les professionnels, les services et l'État

M. Brocheton, juriste,
directeur de l'Afometra, Cisme

Intervention des représentants des partenaires sociaux

La vision panoramique d'un expert du système français de santé au travail

Vulnérabilités et opportunités

Jean-François Caillard, professeur
de médecine du travail

Discussion

animée par Hubert Seillan et
Gabriel Paillereau

12 décembre

Synthèse de la 1^{re} journée et interventions des participants

Table ronde avec les partenaires sociaux

MEDEF, CFDT, CFTC, CGT,
CGT-FO, CGC-CFE,
animée par Hubert Seillan

La politique santé au travail du ministère du travail

Jean-Denis Combrexelle,
directeur général du travail

Conclusion des journées

Gabriel Paillereau et Hubert Seillan

Documentation fournie

Un dossier pratique

Lieu : Université Paris-Descartes

Centre univ. des Saints-Pères
45 rue des Saints-Pères
75006 Paris

Conditions d'inscription

1 200 € ht (1 435,20 € ttc)

Prix incluant les pauses café, les déjeuners, la doc.
et un abonnement d'un an à *Préventique Sécurité*

Règlement par chèque ou virement à l'ordre de Groupe
Préventique - RIB 10907 00001 92021393796 83
Banque Populaire du Sud-Ouest.

Annulation sans frais : 10 jours avant le premier jour
de la formation. En cas d'empêchement de suivi du
stage, un crédit financier correspondant au montant
sera inscrit à votre compte.

Organisme de formation

enregistré sous le n°72.33.06924.33
à la préfecture de la Gironde

Contact

Jocelyne Tauzia. Tél. : 05 57 87 45 63

Mél : formation@preventique.org

Une convention de formation vous sera envoyée
sur simple demande

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la formation **La santé sous le regard de la justice**
Stage n° 0848 - Paris, 11 & 12 décembre 2008

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____ Mél (obligatoire) : _____@_____

Date _____ Signature _____

Convention de stage : oui non

À renvoyer à **Groupe Préventique**

37-68 cours de la Martinique - 33000 Bordeaux - Tél. : 05 57 87 45 63 - Télécopie : 05 57 87 45 67 - Mél : formation@preventique.org

Règlement par chèque ou virement à l'ordre de Groupe Préventique - RIB 10907 00001 92021393796 83 - Banque Populaire du Sud-Ouest.